

Ce document a été numérisé par le <u>CRDP de Clermont-Ferrand</u> pour la

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

Cette épreuve est réalisée en 2 parties :

1^{ère} partie :

Travail en salle (durée conseillée : 1 heure)

/ 20

2^{ème} partie:

Partie pratique

(durée conseillée : 2 heures)

/ 20

TOTAL: Epreuve E.3 (durée: 3 heures – coeff.: 3) / 20

SESSION 2013

B.P. Monteur en installations de génie climatique

EPREUVE E.3

Contrôle, régulation et prévention des risques électriques

Durée: 3 h - Coefficient: 3

EPREUVE PRATIQUE

L'ensemble du sujet est composé :

• Du Dossier Epreuve Pratique EP 1/4 à 4/4

2èMe partie: Travail sur installation électrique

Durée conseillée : 2 heures

Vous rendrez votre dossier complet à l'issue de l'épreuve

Code examen :	BP Monteur en installations de génie climatique		DOSSIER REPONSE				
45022708			SESSION 2013				
E.3 : Contrôle, régulation et prévention des risques électriques - unité 30							
Durée de l'épreuve : 3 heures		Coefficient: 3	EP 1/4				

NE RIEN ECRIRE DANS CETTE PARTIE

Objectif:

Vous intervenez en vue du remplacement d'une pompe chez un client.

Vous devez aussi modifier l'armoire électrique en installant un disjoncteur magnétothermique (à la place du sectionneur porte fusible Q1et du relais thermique F1), et en ajoutant sur la porte un arrêt d'urgence et deux voyants.

On donne:

- Un coffret électrique câblé sous tension.
- Un circulateur (Moteur) triphasé raccordé et couplé.
- Un disjoncteur magnétothermique tripolaire
- Le schéma de câblage de l'armoire existante (puissance et commande)
- Le schéma de câblage de l'armoire à rénover (puissance et commande)
- Un arrêt d'urgence (déjà implanté).
- Deux voyants de défaut (déjà implantés).
- La matière d'œuvre nécessaire

On demande:

- De consigner l'installation
- De déposer les éléments obsolètes
- De câbler le disjoncteur pour la protection du moteur.
- De câbler l'arrêt d'urgence.
- De câbler les voyants de défaut.
- D'effectuer les contrôles et les préréglages nécessaires.
- D'effectuer la mise en service de l'installation et les réglages nécessaires.

On exige:

- Le respect des consignes de sécurité (procédure de consignation correcte).
- Le câblage correct du circuit de puissance.
- Le câblage correct du circuit de commande.
- Des réglages corrects (thermique du disjoncteur)
- Une mise en service réalisée en respectant les consignes de sécurité.
- Une explication correcte du fonctionnement.

BAREME DE NOTATION

Consignation / Déconsignation Correctes	/3
Raccordement du circuit de puissance	/3
Raccordement du circuit de commande	/5
Mise en service (fonctionnement, test défaut)	/4
Explication du fonctionnement	/3
Réglages	/2
TOTAL	/20

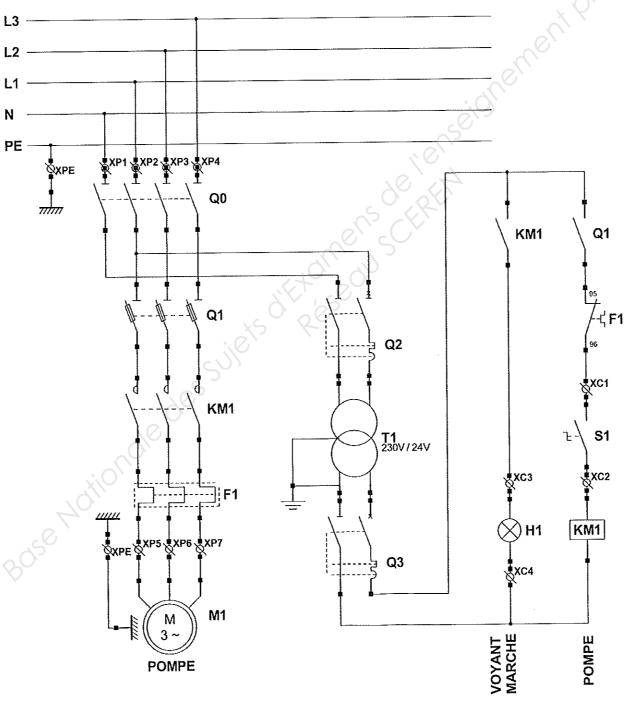
Attention:

Il sera demandé au candidat de remettre l'installation dans sa configuration initiale <u>APRES</u> la fin de l'épreuve (Durée 30 min).

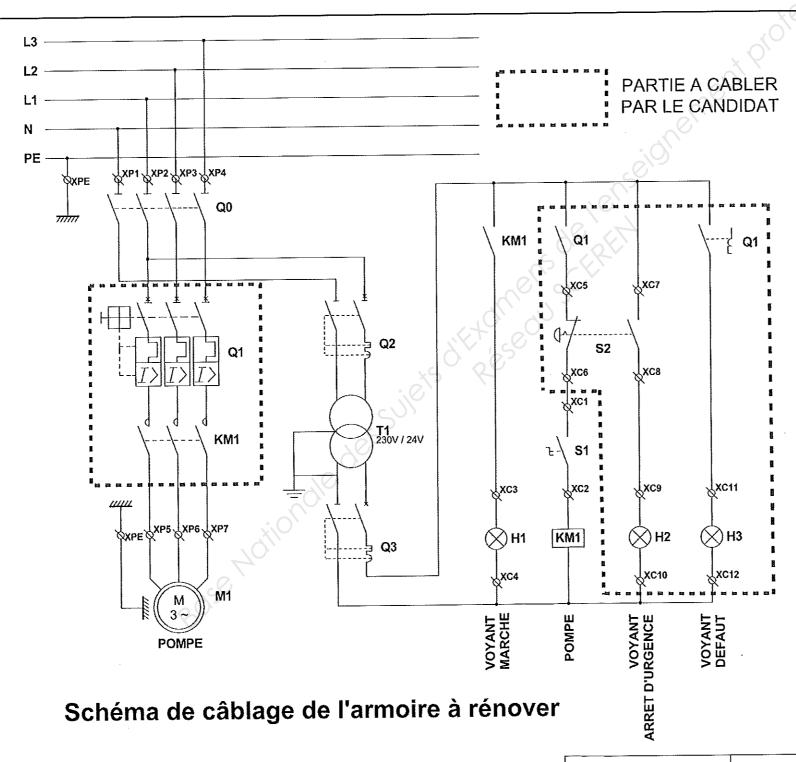
Code examen : 45022708	B.P. Monteur en installations de génie climatique	E.3 Epreuve écrite	S. 2013	EP 2/4

NE RIEN ECRIRE DANS CETTE PARTIE

SCHEMA DE CABLAGE DE L'ARMOIRE EXISTANTE



NE RIEN ECRIRE DANS CETTE PARTIE



Code examen: 45022708 B.P.

B.P. Monteur en installations de génie climatique

E.3 Epreuve écrite | S. 2013 |